

## Tir Européen / Annonces importantes

intervention de Gérard Depez a la commission européenne

---

lagaffe / il y a huit années

[intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

quelques news

[llyaquelquessemaines.docx](#)

---

Louvetteau / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

Belle intervention , si seulement la commission en prendrais bien note

---

lagaffe / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

[\[www.unpact.net\]](http://www.unpact.net)

et encore quelques news

---

Utilisateur anonyme / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

Egalement reçu le mail de Gérard Dépez...

---

Lone Rider / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

Finalement, la loi belge actuelle serait un bon compromis pour toute l'UE.... quoiq'on en pense !

---

lagaffe / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

c 'est ce que je pense aussi

avec peut etre une amélioration pour pouvoir déclarer des armes retrouvées ,  
(je ne suis pas dans le cas !)

---

Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a huit années et a été effectuée par lagaffe.

## Tir Européen / Annonces importantes

intervention de Gérard Depez a la commission européenne

---

idéfixe / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

***c'est déjà le cas !!! on peut le faire facilement à la province ( cas vécu perso 3X)***

lagaffe écrivait:

- 
- > c 'est ce que je pense aussi
  - >
  - > avec peut etre une amélioration pour pouvoir
  - > déclarer des armes retrouvées ,
  - > (je ne suis pas dans le cas !)
- 

Ptombale / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

lagaffe écrivait:

- 
- > c 'est ce que je pense aussi
  - >
  - > avec peut etre une amélioration pour pouvoir
  - > déclarer des armes retrouvées ,
  - > (je ne suis pas dans le cas !)

Armes de découverte.

arme déposée à la police qui fait modI6, puis demande au Gouverneur qui fait le modI9, puis dans ton armoire.

---

lagaffe / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

Ptombale écrivait:

- 
- > lagaffe écrivait:
  - > -----
  - > ----
  - > > c 'est ce que je pense aussi
  - > >
  - > > avec peut etre une amélioration pour pouvoir
  - > > déclarer des armes retrouvées ,
  - > > (je ne suis pas dans le cas !)
  - >
  - > Armes de découverte.
  - > arme déposée à la police qui fait modI6, puis
  - > demande au Gouverneur qui fait le modI9, puis dans
  - > ton armoire.

10 provinces ! = 10 applications différentes de la loi !

viens au Hainaut , tu comprendra vite ! j'en connais sur ce forum qui ont quelques mauvais souvenirs !

mach2 / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

Bonjour à tous,

Il n'y a pas que Gérard DEPREZ, que la chose intéresse.

Allez sur GOOGLE

Tapez : CEE Commission des libertés 15.02.2016,

Ensuite : clique sur le tout premier sujet : Commission des libertés civiles, de la justice et...Europa.

Il y a là une retransmission de 1,5 heures des questions posées par le parlementaires à la Commission EU.

Les traductions sont instantanées en français, certaines questions sont fort intéressantes, d'autres moins (méconnaissance de la cause comme toujours).

Bonne vision du "film"

---

Ptombale / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

9.1.11. Découverte d'une arme

La loi sur les armes prévoit la possibilité pour ceux qui ont acquis une arme de bonne foi dans des circonstances plutôt fortuites, comme par exemple la découverte d'une arme dans un grenier, de demander une autorisation de détention pour cette arme. A cet effet, la demande doit être introduite dans les trois mois de l'acquisition de l'arme. La découverte doit être signalée d'initiative à la police locale. La police locale délivrera un modèle 6 et enregistrera l'arme dans le RCA en attendant que le gouverneur octroie une autorisation. Dans l'attente de la décision du gouverneur, l'arme peut être détenue, sauf si celui-ci décide de manière motivée que la détention de cette arme peut porter atteinte à l'ordre public.<sup>287</sup> L'arme doit alors être conservée par la police jusqu'à ce que le gouverneur se prononce sur l'octroi ou non de l'autorisation.

Ici aussi, la procédure de demande d'autorisation de détention de l'arme "découverte" est la même que celle examinée au point 9.1.

En cas d'octroi de l'autorisation, un modèle 4 est établi dont le volet A est destiné au titulaire et le volet B au gouverneur, ces deux volets étant signés par le gouverneur et complétés par les mentions suivantes :

1° l'identification des circonstances, lieu et date de l'entrée en possession ;  
2° l'identification de l'arme : nature, marque, modèle, type, calibre et numéro de série ;  
3° l'identification du détenteur : nom, nationalité, adresse, lieu et date de naissance. S'il s'agit d'une personne morale, la raison ou la dénomination sociale et le siège social. Le volet B de l'autorisation est conservé par l'autorité compétente.<sup>288</sup>

<sup>285</sup> Article 11/1, alinéa 3, de la loi sur les armes.

<sup>286</sup> Articles 10 et 12 de l'AR du 20/9/91.

<sup>287</sup> Article 17, alinéa 2, de la loi sur les armes.

<sup>288</sup> Articles 10 et 12 de l'AR du 20/9/91.

94

Si le gouverneur constate que le demandeur satisfait aux conditions pour acquérir l'arme en tant que chasseur ou tireur sportif, il peut lui délivrer un modèle 9 sur base de l'article 12 de la loi sur les armes.

La personne qui découvre une arme peut également la faire neutraliser de sorte qu'elle devienne une arme en vente libre. Enfin, elle peut également en faire abandon. Etant donné que l'origine légale de l'arme n'est pas établie, nous sommes d'avis qu'il n'est pas question de droit de propriété devant être protégé et la cession de l'arme n'est pas autorisée. Sinon, cela risquerait de favoriser le trafic d'armes illégales. Par ailleurs, la possibilité de régularisation prévue à l'article 17 de la Loi sur les armes est une exception à la règle générale qui veut que l'on soit titulaire d'une autorisation pour pouvoir détenir une arme. Cette exception doit être interprétée de manière stricte. Nous estimons que seuls ceux qui découvrent de bonne foi une arme, dont il peut raisonnablement être admis qu'ils ne connaissaient pas l'existence, peuvent se prévaloir de cette exception.

@+

## Tir Européen / Annonces importantes

intervention de Gérard Depez a la commission européenne

---

jpdx / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

*Il s'agit de la Circulaire Ministérielle du 29 Oct 2010 du SPF Justice intitulée "Circulaire relative à l'application de la législation sur les armes".*

*Comme me l'a expliqué le moniteur Loi armes de la PolFed, cette circulaire n'est qu'un guide à l'attention des fonctionnaires et ne fait pas force de loi...*

*C'est pour quoi elle est appliquée "à l'élastique" !*

---

Louveteau / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

Salut à tous ,

Aujourd'hui j'ai un peu discuté avec Mr Depez ,

Alors que j'étais en pause clop, Mr Depez est sortie en griller une aussi ,

je me suis dis que je ne devais pas raté cet occasion de le salué premièrement et par la même occasion avoir son avis et ceux des autres députés sur la question de la réforme des armes .

Celui-ci m'a clairement dis qu'il était complètement contre la proposition de la Com. et que leurs positions étais des plus absurde , ce qui l'a obligé même de rédigés quelques amendements pour les proposé ,..

En gros , il trouve que la législation Belge est la plus adapté et la plus complète, et que l'EU devrait s'en inspirer !

C'est alors que je lui ai demandé s'il c'était entretenu ou reçu du courrier de la part de la fédération Belge de tir , Il m'a dit qu'il n'avait vue personne .. Silence radio de la part de la fed.. Ce qui m'a étonné un peu ...

Quoiqu'il en soit , d'après Mr Depez m'a souligné que bon nombre de députés sont du même avis , et qu'ils vont aussi rédigé des amendements pour contré la proposition de la Com .

Voilà pour les petite news.

Bien à vous .

Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a huit années et a été effectuée par Louveteau.

---

lagaffe / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

merci de l' information , et si tu le voit encore , remet lui les salutations et remerciement pour notre cause , et je pense que je peux dire : de la part de tous les tireurs

## Tir Européen / Annonces importantes

intervention de Gérard Depez a la commission européenne

---

Louveteau / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

Salut Stéphane,

Oui c'est déjà fait ,c'est avec ces remerciements et félicitations de ne pas avoir fait bêtement l'amalgame que je l'ai accoster,

je lui ai même dit que il y a tous les tireur Belge qui suivent de très près l'affaire , ( de quoi lui mettre un peu la pression ... Hihih)

A c'est propos , il m'a dit qu'il ira jusqu'au bout de l'affaire ....

Je l'ai trouvé très sensible quant à cet affaire et déterminé...

À suivre !

---

idéfixe / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

***un peu plus concret***

[[www.europarl.europa.eu](http://www.europarl.europa.eu)]

---

Louveteau / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

" un peu plus concret " .... !!!!.....??????? ? ... Ce que tu nous montre n'est qu'un ordre du jour !!!

Que doit ont comprendre .... Rien de nouveau !!!

Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a huit années et a été effectuée par Louveteau.

---

Utilisateur anonyme / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

Bravo Louveteau pour ton intervention !

Par contre pour ce qui est de la fédé, vu ce qui m'est arrivé aux oreilles, il sera très intéressant de voir ce qui va ce passer lors de l'AG...Pas mal de changement semble être à l'ordre du jour.

Il serait temps que au dessus certains ego nous , simple membres ( quasi obligées ), soyons défendu avec efficacité...Ce dont je doute actuellement, rappelez-vous le message du président: arrêtez vos actions individuelles, je me charge de tout...

A méditer !

---

lagaffe / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

manifestement un planning , ordre du jour , avec tj les mêmes conneries et débilités propres a ceux qui n' y connaissent rien !

et dire qu'on paye si cher ces incompetents

a ce tarif je veux bien prendre la place de commissaire aux travaux finis et inutiles !

me fatiguerai pas beaucoup et pourrait passer mes journées au stand ou a la pêche au goujons !

---

## Tir Européen / Annonces importantes

intervention de Gérard Deprez a la commission européenne

---

tout en entendant le doux son des euros sonnants et trébuchants  
ah que le vie serait belle !

---

Louveteau / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Deprez a la commission européenne](#)

Lagaffe , Je ne m'inquièterais pas pour cet ordre du jour .. C'est simplement des points soulevé et à discuter pour les prochain meeting !! je reste optimiste.....

Maqars, je partage ton avis ,

Quand j'ai demandé à Mr Deprez s'il avait eu des nouvelles de la fédé ... Il m'a dis que .NON .. Et c'est là que c'est inquietant !!

je me dis qu'il serait bon de relancé la Fédé !!! ...

Enfin croisons les doigts et restons optimiste..

Bien à vous Messieurs.

---

lagaffe / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Deprez a la commission européenne](#)

oh , je ne m' en inquiète pas plus que ca !

pour la fédé , il y avait un article sur le site URSTB-F comme quoi demandant de ne plus inonder les btes mail des "députés Eu " et que la fédé était en "cheville" avec d 'autres organisations et ne dit rien de plus !

Message aux membres de l'URSTB-f  
suite au projet de directive européenne UE91/477/CE

Mesdames, Messieurs,  
Chers Membres,

Je peux comprendre votre inquiétude par rapport à cette directive qui n'est encore qu'un projet déjà âprement débattu au sein de nombreuses instances mais j'aimerais insister sur les points suivants :

L'URSTB-f a pris ses responsabilités en adressant une lettre ouverte à de nombreux élus européens et fédéraux pour signifier notre position. Ceux-ci nous ont déjà assuré de leur soutien à notre action. Nous sommes partie prenante du Belgian Weapon Forum qui réunit plusieurs acteurs du secteur "armes - tir" de Belgique afin de préparer et de défendre une position commune face aux décideurs politiques européens. Notre position est écoutée et prise en compte et nous ne manquerons pas de revenir vers vous ultérieurement.

MAIS, je vous demanderai de suspendre toutes initiatives privées de votre part pour alerter certains de nos mandataires car il serait dommageable qu'une cacophonie de courriers, d'avis et de remarques, certes fondées, ne donnent qu'une image dispersée de notre action qui souhaite, à contrario, montrer un front uni des détenteurs et utilisateurs d'armes pour des motifs légitimes en Belgique.

Je vous remercie de votre attention et vous présente, Mesdames, Messieurs, chers Membres, l'expression de mes salutations sportives.

## Tir Européen / Annonces importantes

intervention de Gérard Deprez a la commission européenne

---

Joël ROBIN  
Président URSTBF

=====  
[2015 Lettre Ouverte Armes UE-91-477.pdf](#)

---

Utilisateur anonyme / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Deprez a la commission européenne](#)

Comme je l'avais déjà fait remarquer il y a peu, de quel droit le président ( sortant ? ) de la fédé se permet-il de nous donner des consignes en nous demandant de suspendre toute initiative privée.  
Il s'occupe de tout ( ou de rien ) dormez bonnes gens tout va bien !  
Louveteau nous confirme qu'il s'occupe en fait de rien...

---

giacojp / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Deprez a la commission européenne](#)

Bonjour ,

+ moi JM

Bizarre comme réaction , un peu louche même !!!!!!!!!

maqars écrivait:

-----  
> Comme je l'avais déjà fait remarquer il y a peu,  
> de quel droit le président ( sortant ? ) de la  
> fédé se permet-il de nous donner des consignes  
> en nous demandant de suspendre toute initiative  
> privée.  
> Il s'occupe de tout ( ou de rien ) dormez bonnes  
> gens tout va bien !  
> Louveteau nous confirme qu'il s'occupe en fait de  
> rien...  
>  
>

---

mach2 / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Deprez a la commission européenne](#)

Concernant la Fédé, attention tout de même les amis.

Je suppose que vous m'en voudrez pour ce qui suit mais je suis encore d'avis que la Fédé a son rôle à jouer.  
N'oublions pas qu'effectivement les administrateurs de cette **ASBL**, sont des bénévoles.

## Tir Européen / Annonces importantes

intervention de Gérard Depez a la commission européenne

---

Des bénévoles qui depuis l'instauration de la Loi Onkelinckx ont été confrontés à multitude "d'attaques" de la part des politiques et autres idiots et qu'il leur faut un sacré bagage législatif, politique, diplomatique, pour gérer tout cela.

Je me verrais bien en administrateur URSTB-f, sauf que je n'en n'ai pas envie, pas la force de travail que cela requiert, pas la formation au niveau des négociations, pas la formation de lobbyiste, pas la formation juridique, pas envie non plus de passer des heures, des soirées, des W-E entiers pour essayer de faire tourner la boutique tant soit que peu.

Ne tirons pas de trop sur les pianistes, je suis convaincu que la plupart d'entre eux font réellement ce qu'ils peuvent et ce dans la mesure de leurs moyens.

A peine sommes nous un peu tranquilles après les conneries de mesdames Onckelinx, Milquet et Trutelboom, que maintenant c'est "rebelotte" avec l'Europe, et tout est à recommencer !

Je me permets donc de suggérer un peu d'indulgence à leur égard, quoique je le concède, l'on pourrait mieux faire

Il y a effectivement la solution d'une Fédé hautement professionnalisée, mais serions nous dans ce cas disposés à payer les salaires de ces collaborateurs par le truchement de cotisations XYZ... ?

Tout travail mérite salaire, et les prestations qualitatives coûtent cher, très cher, spécialement compte tenu de l'adversaire.

J'ai personnellement un dossier armes en cours pour le moment. Je sais pertinemment que je suis dans mon droit le plus stricte par rapport à la Loi actuelle.

Pourtant pour convaincre, ramener à la raison mon "adversaire fonctionnaire", l'avocat engagé me coûte 300,00 euros de l'heure...

Ceci pour vous donner une idée de l'impact financier d'une Fédé fonctionnant sans bénévoles engagés certes, mais également démunis à certains niveaux face aux obstacles perpétuels à franchir.

Ne serions nous-mêmes pas découragés ?

---

lagaffe / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

dans les textes que j' ai publié hier, il n' y a aucune attaque contre la fédé , ces textes sont sur le site de l' URSTB-F !

Mr Depez n' a probablement pas eu de nouvelles de la fédé directement , mais certainement par le BWF , dont la fédé est partie prenante

et le BWF (belgian wapen forum ) parle au nom de tous les tireurs Belges

Francophones , Neerlandophone , germanophones , Bruxellois

on pourrait dire un genre de NRA a la sauce Belge

mieux vaut opposer une grosse coalition que des petits groupes séparés ,

l' union fait la force !

---

Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a huit années et a été effectuée par lagaffe.

---

Louveteau / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

Bonsoir à tous ,

Mach2 , loin de moi de portée une quelconque critique, j'imagine bien que le travail qu'il font n'est pas des plus simple .

Et de plus il sont des bénévoles ( chose que j'ignorais) .. Respect total

## Tir Européen / Annonces importantes

intervention de Gérard Depez a la commission européenne

---

Je suis d'avis qu'il faut opposer une grosse coalition que des petits groupes séparés "comme nous le suggère notre ami Lagaffe.

Bien à vous .

---

jpdx / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

mach2 écrivait:

-----  
> Concernant la Fédé, attention tout de même les amis.

...

> Ne serions nous-mêmes pas découragés ?

*Entièrement d'accord avec ton développement.*

-----  
Le contenu de cet e-mail est peut-être confidentiel.  
Si vous n'êtes pas destinataire de ce message, vous ne devez pas divulguer son contenu.  
-----

---

Felix / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

d'après ce que j'ai vu cette semaine au journal télé de la RTS (retransmis par TV5 Monde), nos amis suisses sont eux aussi très concernés par l'évolution de la loi sur les armes EU.

-

---

lagaffe / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

[\[www.20min.ch\]](http://www.20min.ch)

de fait, mais eux, ils en "ont", ça va "chier" !

---

-----  
Le contenu de cet e-mail est peut-être confidentiel.  
Si vous n'êtes pas destinataire de ce message, vous ne devez pas divulguer son contenu.  
-----

---

Utilisateur anonyme / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

Toujours dit que la Suisse était un pays où il faisait bon de vivre...

Le citoyen est encore écouté ( cf. les votations ), la sécurité assurée, etc...

---

idéfixe / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

**[Encore une belle preuve de la dictature européenne ....](#)**

---

Lone Rider / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

---

## Tir Européen / Annonces importantes

intervention de Gérard Depez a la commission européenne

---

En dehors de ce qui nous préoccupe, ça commence à bouger à l'UE : Brexit, les pays de l'Est qui commencent à grincer des dents à cause des frontières.... poreuses, le poulet javelisé US qui a du plomb dans l'aile, le nombre croissants d'euro-septiques. Les nuages s'amoncellent à l'horizon !

---

mach2 / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

Bonsoir à tous,

Je suis très heureux de constater que mon petit laïus d'hier n'a pas soulevé de réactions vives.

Je suis du même avis que "Stéphane Lagaffe Platéus", qui nous remémore l'existence de la BWF.

C'est ce que Joël Robin préconisait sans doute lorsqu'il demandait (à tort) de ne pas inonder de mails les députés.

Dans un dossier d'une telle importance, où il faut sensibiliser efficacement de hauts responsables (députés, commissaires et autres), les pourparlers discrets, "derrière les coulisses, sans faire de vagues" se sont souvent avérés plus productifs que des actions démesurées.

Mais Joël Robin, ne pouvait (et ne peut encore) nous empêcher, nous les concernés en première ligne, de manifester nos inquiétudes, nos frustrations, notre ras le bol envers des décisions similaires à celles de Miss Onkelinckx, à l'époque et qui risquent à nouveau de nous affecter encore, et encore !

Ce sont les actions conjointes de la BWF et autres, ainsi que nos millions de mails vers les députés EU, qui ont soulevé le couvercle d'une casserole au contenu mal odorant.

La preuve en est fournie par les réactions "positives" émises par bon nombre de députés EU, à l'encontre de la nouvelle Directive.

Le malheur dans tout cela est qu'il s'agit de politiciens et non de techniciens méconnaissant totalement le monde des armes et du tir et que les conneries se perpétueront.

Nous allons très certainement retomber dans des situations "post-Onkelinckx", à l'échelle européenne cette fois avec des changements de dernière minute, des modifications irréfléchies au fur et à mesure que ces grands esprits se rendront compte de la complexité de notre monde armé.

A titre d'exemple : le rapporteur (Vicky Ford) ayant rédigé un texte pointant l'illogique de nombreuses propositions suggérées par la Directive émet néanmoins un conseil surprenant à propos des chargeurs de grande capacité.

1) il (elle) ne dit mot quant à ce qu'est une grande capacité (10, 20, 30, 50,...) cartouches

2) il (elle) suggère que dans les cas où ces chargeurs de grande capacité seraient autorisés, ils soient confiés à la garde de l'institution "club de tir, fédération, ... ???) après chaque utilisation de telle sorte à ce qu'il soit interdit au propriétaire de les emporter ...???

Conclusion : Mr. X, est inscrit dans le club "ABC" qui conserve son chargeur grande capacité.

Mr. X, participe à un concours, championnat, dans le club "CDE"

Mr. X, devrait donc d'abord se rendre à son club ABC, y enlever son chargeur grande capacité, se déplacer vers le club "CDE", pour

ensuite retourner vers son club "ABC" et y déposer son chargeur ....

L'on voit immédiatement la faisabilité d'une telle débilité.

Allez, merci de la lecture de ma prose, et gardons la tête froide malgré tout.

---

lagaffe / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

c' est probablement référence à des chargeurs surdimensionnés ,

ex : un FAL , chargeur standard = 20 coups , mais il existe des chargeurs de 30-40 coups

## Tir Européen / Annonces importantes

intervention de Gérard Depez a la commission européenne

---

idem Fass 90 ou AR15  
ou des chargeurs a rallonge pour pistolets

mais , il ne faut pas se leurrer , les anti AAF sont nombreux , et pour d 'autres raisons obscures , il existe une volonté de désarmer la populace , et d 'envoyer le tir aux oubliettes !

le but poursuivi ? en rapport avec d 'autres craintes ?

mais on constate que dans les médias , chaque fait dans le monde , impliquant des AAF , et spécialement US , sont montés en exergue !

---

-----

---

CTN75 / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

Le monsieur dont parle mach2 est passé dernièrement dans notre club. En voyant les saucisses sèches sous les Orval dans le frigo, il s'est inquiété de savoir si nous avons déjà reçu la visite de l'AFSCA. On sent tout de suite l'intérêt qu'il porte à. .... la santé des tireurs

---

Felix / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

le tir sportif ne limite-t-il pas la capacité des chargeurs a 5?

---

lagaffe / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

le problème est qu'il n'existe pratiquement pas de chargeur de 5 coups pour toutes les armes !

donc , il est admis/toléré d'avoir un chargeur de capacité équivalente a celle d'origine (mod Standard ) mais garnis a 5 coups ! (pistolet 22 & Lts)

sauf pour certains pistolets dédiés purement compétition , mais a quel prix !!!!!

dans toutes les compétitions on ne garnis les chargeurs que de 5 coups , 5 balles/cible !

---

-----

---

mach2 / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

Cher Félix,

Effectivement d'accord avec le résumé de "lagaffe".

Au point de vue strictement légal, et au niveau du tireur sportif exclusivement (LTS), le pistolet .22 et celui là uniquement ne devrait pouvoir contenir que 5 coups.

Vous comprendrez que les fabricants n'en avaient rien à cirer avec cette législation belge et qu'ils n'allaient pas produire des chargeurs 5 coups uniquement pour faire plaisir à nos grands décideurs, d'où en général des chargeurs 10 coups tolérés comme l'explique "Lagaffe".

## Tir Européen / Annonces importantes

intervention de Gérard Deprez a la commission européenne

---

Un petit rappel, rafraîchissement de la mémoire, l'historique de cette grande décision pour ceux qui l'ignoraient !. A l'époque de l'instauration de la Loi Onckelinckx, les grands chefs consultèrent effectivement l'URSTB-f, pour en savoir un peu plus à propos du tir sportif.

La Fédé délégua donc un de ses spécialistes (ne pratiquant que le tir au pistolet . 22) qui expliqua ce qu'est le tir sportif au pistolet, donc des tirs de 5 coups maximum.

Les grands lumières ayant pris cela pour argent comptant, légiférèrent donc en ce sens en limitant les chargeurs pistolet à 5 coups.

Malheureusement ils ignoraient et ignorent encore l'existence de révolvers en . 22, qui contient un barillet de 6 coups.

Conclusion, 6 coups = illégal au niveau LTS, donc mod. 4 (et oui) pour un revolver . 22 (cherchez l'erreur)

Quant aux autres capacités, les armes de toutes sortes (particulièrement les carabines) disposent de chargeurs de capacités différentes.

FAL & STG 58 = 20 coups standard, AR15 idem, Garand Springfield = 8 coups standard, SAFN 49 = 10 coups standard, etc... etc...

Au niveau EU cette fois, nous risquons également de nous voir affectés par les même débilités issues du mini cerveau de ces grands intellectuels.

Et petite précision pour l'ami "lagaffe", à l'époque la glorieuse gendarmerie disposait de SAFN 49, pour la répression des émeutes. (l'on se souviendra peut-être des morts lors des émeutes au Limbourg dans les années 50, où qq. manifestant furent calmés à coups de 30.06).

Plus tard, les SAFN 49, furent remplacés par des FAL à 10 coups.

Idem pour certaines unités de la marine, tandis que les unités Force Aérienne à l'exclusion des UDA (Unité Défense Aérodrome) disposaient également de chargeurs 10 coups. (UDA = FAL 20 coups et/ou arroseuse Thompson)

Les FAL, Air Force étaient bleus, les marine étaient gris, les gendarmistes étaient noirs.

Je dispose d'ailleurs d'un tel exemplaire qui va à merveille dans mon STG 58.

Allez, bonne continuation.

---

aimé / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Deprez a la commission européenne](#)

ça ne s'est pas passé comme ça...

Un membre de l'URSTB-f obtenait alors un model 4 pour une arme full-auto du Gouverneur et attendait 4 mois pour une autorisation pour une carabine libre 22 à 1 coup Anschutz, le commissaire n'aimait pas les armes !

il était chasseur et pouvait lui avec un permis de chasse acheter directement !

On était en 2005/2006 et il avait connaissance du nouveau projet de loi qui reconnaissait les chasseurs mais rien pour les tireurs sportifs. Il a donc envoyé une plainte au ministère de la Justice qui a répondu de façon positive en disant que le ministère de la Justice voulait bien introduire le tir sportif. Les ailes néerlandophone et germanophone ont appuyé la demande ainsi que le tir aux clays

Le reste est du sabotage de certains à plusieurs niveaux, y compris de ceux qui prétendaient défendre le tir sportif, oui, le leur, le tir commercial, le tir élitiste etc...

L'Adeps a appuyé la demande mais en limitant les armes sous LTS aux armes utilisées aux championnats du Monde et aux J.O.

## Tir Européen / Annonces importantes

intervention de Gérard Depez a la commission européenne

---

On y tire le pistolet chargé à 5 coups et plus le revolver et la Justice a bien entendu vérifié ce qu'on lui disait Mais s'il est vrai que l'on a essayé d'introduire le revolver 22 ou 38, le calibre 32 S&W wadcutter, c'est sans succès...

---

lagaffe / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

ce qui est con :

un Pa = 5 coups chargeur + 1 dans la chambre = 6 ! = autorisé LTS !

un revolver 22 = 6 coups = interdit LTS !

---

idéfixe / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

***explicatiguez moi ! ,***

***pourquoi s'em\*\*der avec une LTS et toutes les contraintes des cachets, présences, renouvellement, alors qu'un mod4 = 10 présences/années et puis terminé. J'ai passé toutes mes armes en mod4 et même supprimé l'agrément collectionneur pour certaines armes***

c'est quand même plus facile 10 présences et contrôle tout les cinq /an... non ?

Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a huit années et a été effectuée par idéfixe.

---

Utilisateur anonyme / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

Par curiosité , quel est le thème de ton agrément collectionneur au fait ? Les gouverneurs devenants de plus en plus pointilleux sur le sujet.

Je suis pour l'instant plongé en plein dedans pour venir en aide à une tierce pesonne.

---

CTN75 / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

idéfixe écrivait:

- 
- > ***explicatiguez moi ! ,***
  - >
  - >
  - > ***pourquoi s'em\*\*der avec une LTS et toutes les***
  - > ***contraintes des cachets, présences,***
  - > ***renouvellement,***
  - > ***alors qu'un mod4 = 10 présences/années et puis***
  - > ***terminé. J'ai passé toutes mes armes en mod4 et***
  - > ***même supprimé l'agrément collectionneur pour***
  - > ***certaines armes***
  - > c'est quand même plus facile 10 présences et
  - > contrôle tout les cinq /an... non ?
-

## Tir Européen / Annonces importantes

intervention de Gérard Depez a la commission européenne

---

Bernard, +1000, moi ça a toujours été comme ça. J'ai même déjà demandé à ne pas payer la partie cotisation fédé mais pas possible.

---

aimé / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

au Hainaut ? pour l'achat ?

11 mois pour un modèle 4 toujours pas reçu

20 secondes pour un mod 9

Pour la vente ? idem

si tu es vendeur au Hainaut, tu attends 1 an pour que l'acheteur vienne chez toi avec son mod 4 en attendant ?

---

Lone Rider / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

L'avantage de la LTS reste de pouvoir acquérir certaines armes sans devoir faire de demande préalable au Gouverneur et donc, sans payer les 100 €.

Perso, j'ai essentiellement des répliques PN qui sont en LTS : j'achète, je fais un mod.9 et je repars avec !

Mais, c'est vrai aussi que j'ai fait repasser certaines armes que j'avais en mod.9 vers le mod.4, celles qui étaient un peu "border line" comme les Lever Action ou d'autres pour lesquelles la législation n'est pas très claire par rapport à une discipline de tir sportif.

---

idéfixe / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

***hahahacomme je vois tout le monde connait l'arabe ça va plus vite pour avoir les réponses***

***tu m'étonnes Jean Claude, il y a pas de minaret chez toi je ne les voit pas d'ici à part les éoliennes***

***sans prendre en compte les délais qui n'ont rien à voir avec la réglementation , tout compte fait ça sert à rien du tout comme je comprends, juste à compliquer le système et faire c\*\*er son monde pour les cachet et renouvellement, pourquoi faire compliquer quand la simplicité est à portée, on voit toute l'utilité de la fédé > compliquer le système pour (soi-disant)se rendre indispensable ....***

ceci n'est que mon point de vue ... et n'engage que moi

---

mach2 / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

Cher "Idefixe",

Pas tellement d'accord avec ta dernière intervention à propos de "l'utilité" de la Fédé.

Cette fois, nous devons encore et encore retourner à la Loi Onkelinkcx de 2006.

Si la Fédé (Lucienne Bauduin) n'était pas intervenue à ces moments là, nous aurions écopé, cela j'en suis certain !

Certes tout n'a pas été parfait, mais tout comme nous, cette Fédé a été prise de court, et a selon moi, elle a fait ce qu'elle pouvait.

## Tir Européen / Annonces importantes

intervention de Gérard Depez a la commission européenne

---

Si notre situation actuelle n'est pas "folichonne" certes, elle aurait été pire sans ses interventions extrêmement compliqués admettons le. Il faut rendre à César ce qui appartient à César et être bon prince, être sportif.

Si la Fédé n'a pu contenter tout le monde, et les détenteurs de mod. 4 en particulier, l'instauration de la LTS a ses avantages comme l'indique "Lone Rider" précédemment. Disons qu'elle avait à cette époque le choix entre la peste et le cholera.

Et pour un vrai tireur, un tireur régulier, un tireur motivé, un petit cachet par mois n'est tout de même pas la mer à boire au vu des avantages que cela apporte.

Ceci ne veut pas dire que je suis un fervent admirateur de la Fédé et ce principalement au vu des art. 4.2 § 2 et § 3, art. 6.2 de ses statuts, ainsi que de l'art. 4 § 4 de son règlement d'ordre intérieur qui fait de nous des membres adhérents forcés, obligatoires sans droit au chapitre. Cela aussi il faut le dire.

Je suis également convaincu que si les membres effectifs de l'URTSB-f (c.a.d. les clubs affiliés) exigeraient l'abolition de ces articles, la Fédé compterait bien moins de membres adhérents et par conséquent serait peut-être plus enclin à défendre TOUS les détenteurs d'armes et non seulement les LTS et les "élites".

Bien à vous.

---

lagaffe / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

ben , non , 12 petits cachetons /ans dans la catégorie principale , ce n' est pas la mer a boire !  
mon épouse & moi , avons en moyenne 70 tirs /ans chacun ,  
tous les vendredis PM a Florennes , a l' aoc , sauf quand il fait trop " caillant"  
de 12-18 sceances /an au CTF Marche  
quelques fois , tirs a la journée au CTN Namur n CTM Wavre , Radar  
divers petits concours /championnats , un peu partout

idéfixe / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

je crois que je le suis tireur motivé, les amis qui me connaissent me voie 1 ou 2X par semaine au tir 10, 25, 50 et 100m, je respecte tout les styles de tir et surtout tout les tireurs, je suis tjs le premier pour aider un ami tireur. 1ere arme à 7 ans (hé oui on "pouvait" se promener avec dans les campagnes en ces temps là et le garde nous ramenait à la maison pas content héhé) mon père a commencé sa collection fin des année 50 ... jusque 2011 année de son décès, j'ai donc hérité de toutes les armes.  
il a été "obligé" de s'affilier aussi mais n'a jamais eu besoin de la fédé et perso elle ne me dérange pas non plus, mais je trouve, et sa c'est mon opinion, qu'elle devrait juste se cautionner à organiser les concours et les règles des concours, pas les lois (LTS) . Elle est utile pour eux je ne dirai jamais le contraire et i faut une fédération ou 2-3 ça ferait remuer les choses si concurrence existait.  
je me trompe peut-être mais c'est différent en flandre je crois ? pourquoi pas s'affilier chez eux ?

mach2 / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

Un grand bonjour,

Toute comme 'Lagaffe' et son épouse, ma compagne et moi-même sommes d'excellents "clients" de notre CT Achêne à concurrence de +/- 70 séances de tir par an (tous les samedis, et souvent les mercredis, sauf attaque nucléaire, tremblement de terre, invasion de sauterelles, ou déclaration de guerre par le Luxembourg)

## Tir Européen / Annonces importantes

intervention de Gérard Depez a la commission européenne

---

Tout comme "Idéfixe" et bien d'autres, toujours disponible pour partager mes expériences ou pour aider qui que ce soit, intéressé par le BR 50.

Malheureusement, dans notre club, beaucoup de membres se désintéressent totalement du moindre esprit "compétition", même dans le sens le plus restrictif du terme.

J'ai déjà essayé la "compétition" à quelques uns, le perdant payant la choppe (Jupiler, Orval, Leffe, etc...)  
Même cela ne fonctionne plus.

Avons cette année abandonné les mensuels par manque total d'intérêt ???

En 2015, +/- 480 membres inscrits, 19 ont entamé les mensuels, et seulement 8 ont achevé le cycle complet des 12 tirs mensuels.

Je suis réellement envieux de clubs tels que par ex. Le Radar, où l'esprit de compétition, les émulations sont légion.

Pas de cela chez nous. Réellement frustrant.

---

jpdx / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

*Il faut se mettre en tête qu'après la loi de 2006, ceux qui voulaient conserver leurs armes devaient avoir "une raison valable", entre autres être tireurs sportifs/récréatifs...*

*Donc beaucoup se sont inscrits dans un club de tir uniquement pour justifier leur(s) détention(s).*

*Quand il a été imposé un nombre minimal de tir annuels, une première sélection s'est déjà opérée suite aux contrôles quinquennaux pour lesquels les (dés)intéressés n'ont pas pu fournir les attestations...pour cause de non-fréquentation de leur club.*

*Parmi les rescapés, un bon nombre encore ne viennent à leur club que pour faire "acte de présence" afin d'obtenir l'attestation convoitée, les plus "honnêtes" vident encore bien un chargeur ou un barillet, les autres vident un verre, une chope, un casier ou plus si affinités !!!*

*Restent les tireurs sportifs pratiquant la compétition (en nette diminution aussi) qui viennent s'entraîner à des moments plus calmes...*

*...Et tout est dit.*

---

lagaffe / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

ben perso , quand je vais au stand , c 'est pour tirer !

en moyenne 30-40 cartouches pour moi, autant pour winny , ca me coute une "fortune" en prunes !

les mensuels , ben , il y passent !

autant s 'entraîner en faisant les mensuels FO, br lunette , c est joindre l' utile et l' agréable

les concours de club et juste quelques championnats , pas pour gagner , ca , c 'est fini , mais pour participer , l'ambiance , les amis , le plaisir , etcc.

pilier de comptoir , ca je ne connais pas !

---

idéfixe / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

***non je tire par plaisir et je n'en ai aucun pour la compétition même pas pour un coca ou café, chacun son***

---

## Tir Européen / Annonces importantes

intervention de Gérard Depez a la commission européenne

---

*truc.*

---

Redketchup / il y a huit années

[Re: intervention de Gérard Depez a la commission européenne](#)

Idem pour moi, tir toutes les semaines uniquement en récréatif.

La seule compet, c'est contre moi-même. J'essaye de faire mieux à chaque séance, de parfaire au mieux mes rechargements.

De temps à autre un petit challenge comparatif avec mon ami Olivier1967.

-

---